

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE, À HUIS CLOS, LE 29 JUIN 2020.

3 juillet 2020

Rés. #20-181 Acceptation que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Rés. #20-182 Approbation de l'avis de convocation.

Rés. #20-183 Embauche du directeur des travaux publics.

Rés. #20-184 Acceptation des permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
67, rue de Plaines	Construction bâtiment complémentaire	#20-82
2730, avenue Royale	Rénovation de la façade du bâtiment principal	#20-83
1375, rang St-Nicolas	Construction bâtiment complémentaire	#20-84
3529, avenue Royale	Rénovation résidence unifamiliale isolée	#20-85
1923, avenue Royale	Construction résidence unifamiliale isolée	#20-86
4626, avenue Royale	Construction bâtiment principal résidentiel	#20-87
26, rue du Refuge	Construction résidence unifamiliale isolée	#20-88
14, rue du Refuge	Construction résidence unifamiliale isolée	#20-89
43, rue du Refuge	Construction résidence unifamiliale isolée	#20-90
55, rue des Granges	Construction résidence unifamiliale isolée	#20-91
65, rue des Granges	Construction résidence unifamiliale isolée	#20-92
2139, avenue Royale	Agrandissement résidence unifamiliale isolée	#20-93
2139, avenue Royale	Construction bâtiment complémentaire	#20-94
440, rue du Mont-Ferréol	Construction bâtiment complémentaire	#20-95

Rés. #20-185 Adoption du règlement 20-776 PPCMOI

Rés. #20-186 Adoption du règlement 20-779 modifiant le règlement de zonage 15-674 concernant la hauteur des garages dans la zone VP-027.

Rés. #20-187 Adoption du règlement 20-782 modifiant le règlement de zonage 15-674 concernant la définition d'une chambre et d'un dortoir et l'application dans les résidences de tourisme.

Rés. #20-188 Adoption du règlement 20-784 modifiant le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme 15-673 concernant les frais d'étude et de dépôt de garantie pour les PPCMOI.



Martin Leith, secrétaire-trésorier